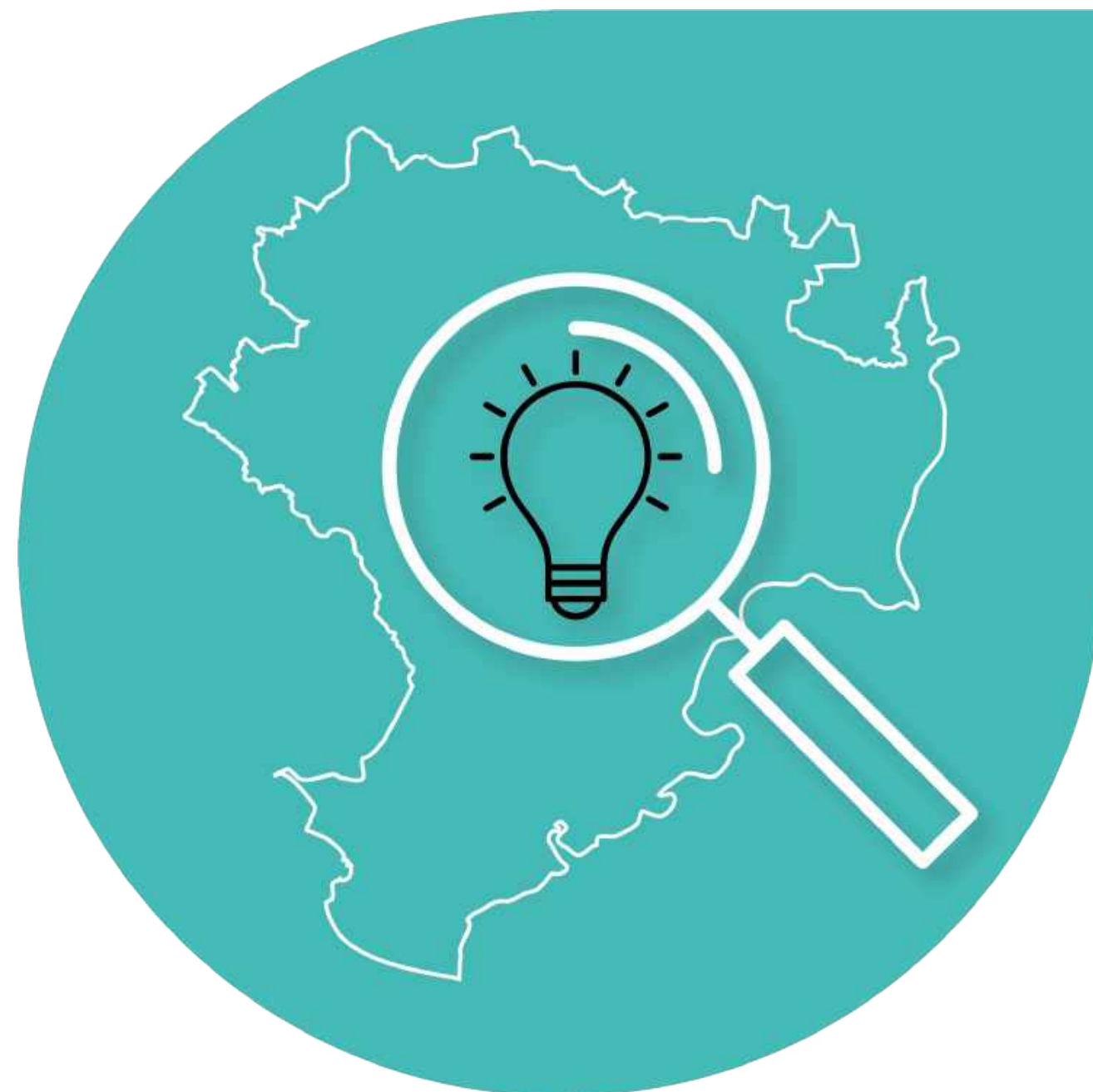


Atelier des solutions

Sud Gard

Carnet de l'Atelier n°1
du 22 juin 2023

Accompagner les acteurs du territoire correspondant au périmètre Sud Gard dans une démarche de développement équilibré tenant compte des enjeux urbains et environnementaux identifiés sur leur territoire



**PRÉFÈTE
DU GARD**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DGALN TERRITOIRES ET
USAGERS



laville+
VilleAgileDurable

LES ATELIERS DES SOLUTIONS DU SUD GARD

Organisé à l'initiative des services de l'État, l'Atelier des Solutions (ADS) est une **démarche partenariale et expérimentale** à destination des collectivités locales et des acteurs de l'aménagement et du développement du territoire du Sud Gard.

L'objectif de l'Atelier des Solutions est de **faciliter la mise en œuvre des politiques publiques** sur le territoire du SCoT. À ce titre, il vise à dépasser les contradictions apparentes entre différentes politiques publiques (protection de l'environnement, agriculture, aménagement et urbanisme).

Il ambitionne en particulier de **co-construire de nouveaux leviers** pour continuer à développer le territoire tout en intégrant les enjeux de transition écologique et énergétique.



L'OBJECTIF GLOBAL DE ATELIERS DES SOLUTIONS

Identifié en réunion itérative avec la maîtrise d'ouvrage et à partir des besoins exprimés lors du séminaire de lancement

Problématique à résoudre

Comment faire évoluer les projets et les modes de gestion du territoire au regard de ses besoins et **comment faciliter** la séquence Eviter-Réduire-Compenser.

Résultat à atteindre

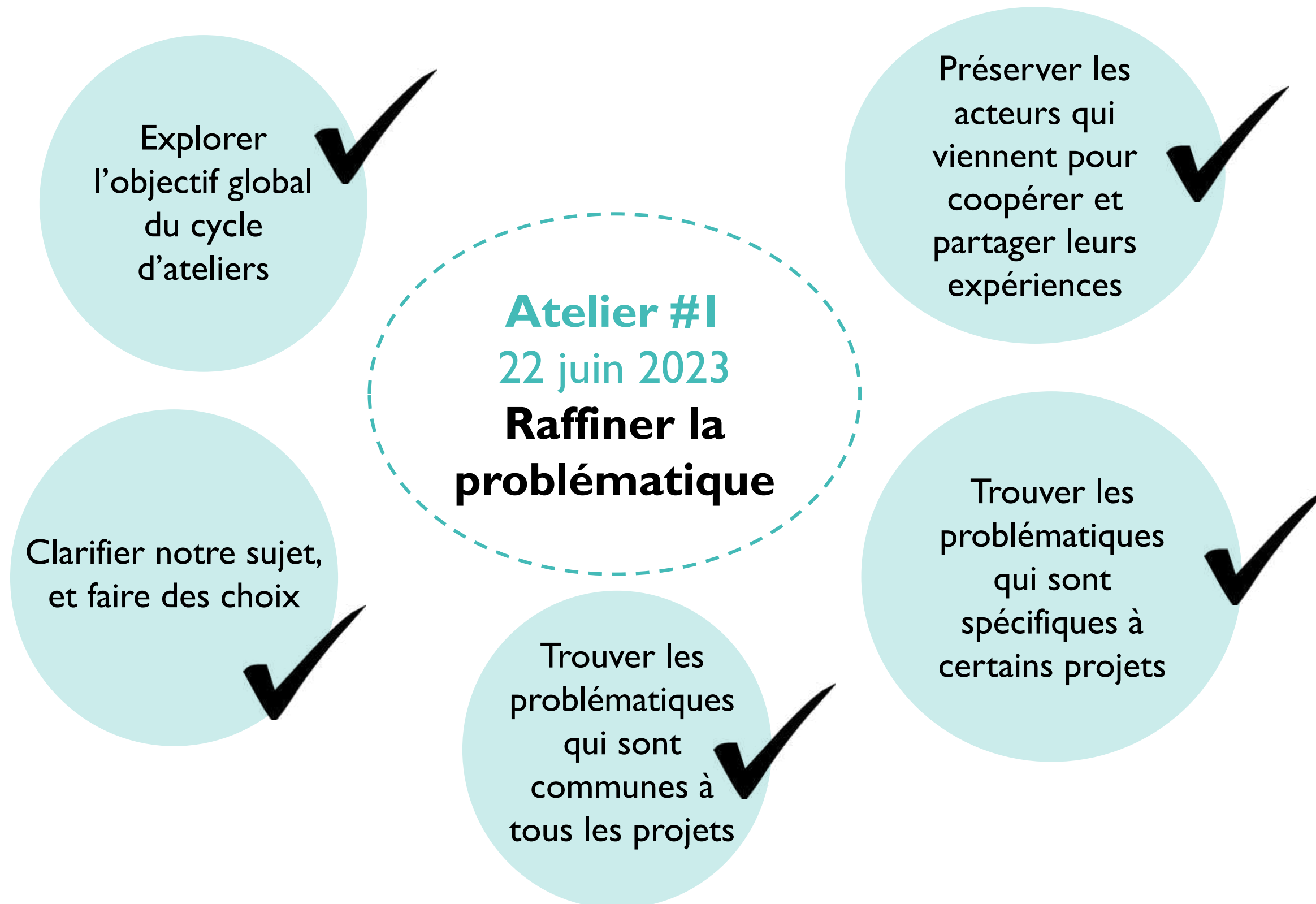
Faire prendre conscience des **enjeux de la compensation** et **des limites** de la consommation des espaces naturels et agricoles.

Résultat à atteindre

Donner de la **lisibilité** et **créer des chemins pour demain.**

L'OBJECTIF DE L'ATELIER N°1

Identifié en réunion itérative avec la maîtrise d'ouvrage et à partir des besoins exprimés lors du séminaire de lancement



FICHES PROJETS ENRICHIES DE LA JOURNÉE D'ATELIER N°1

LES PROJETS TRAVAILLÉS

CARRIÈRE DE GAJAN

CARRIÈRE

PROJET ZAC MAS LOMBARD

QUARTIER À DOMINANTE RÉSIDENTIELLE

BASE OCVIA

ZONE D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

PROJET DÉVIATION RD999

INFRASTRUCTURES

CAP GALLARGUES

ZONE D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

MAGNA PORTA

ZONE D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

SYSTÈME HYDRAULIQUE SCAMANDRE

PROJET D'AMÉLIORATION ÉCOLOGIQUE

PROJET SOLEIL ÉLÉMENTS 20

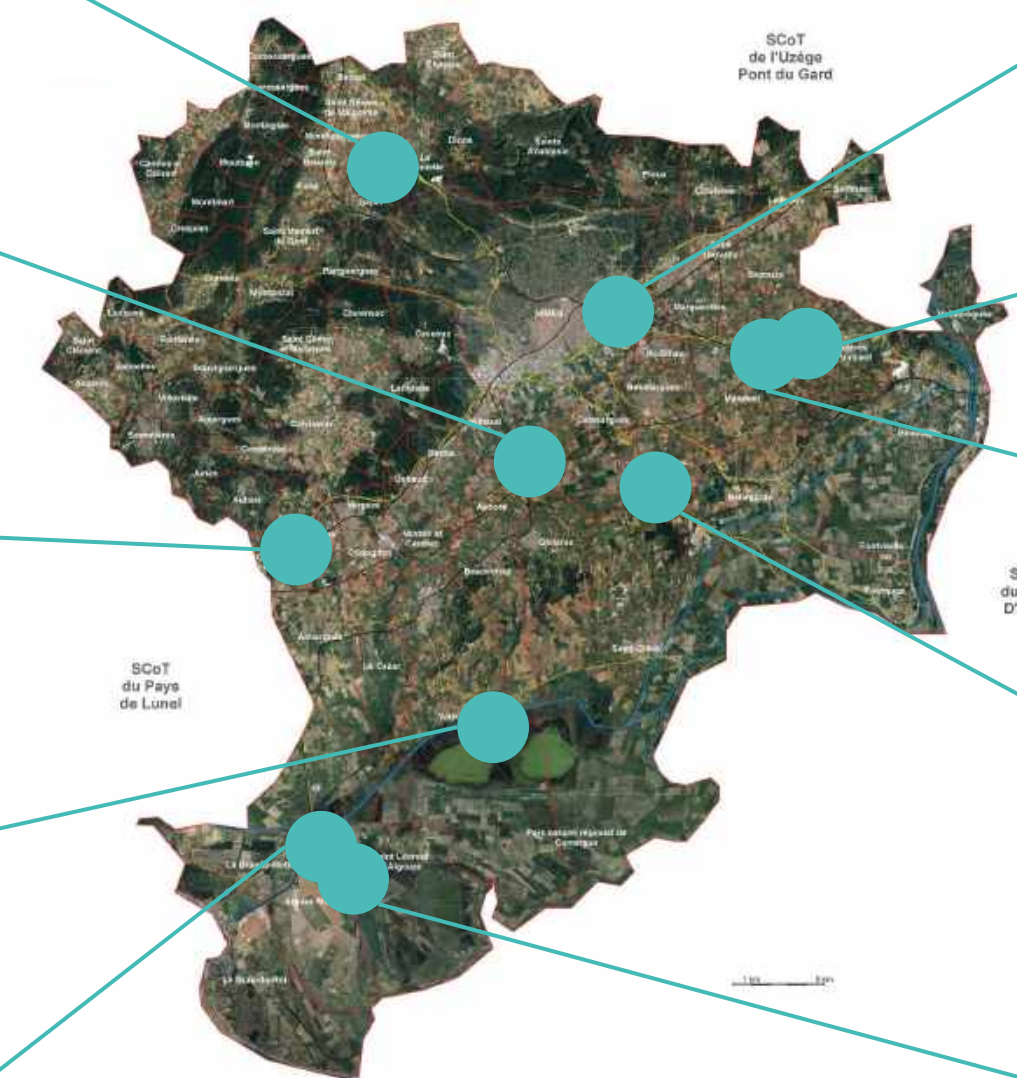
PROJET PHOTOVOLTAÏQUE

MAS D'AVON

QUARTIER À DOMINANTE RÉSIDENTIELLE

PROJET PHOTOVOLTAÏQUE

PROJET PHOTOVOLTAÏQUE



PROJET CAP GALLARGUES - Gallargues-le-Montueux



ZONE D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

Surface du projet

25 Ha

Temporalité du projet

2024 -

Porteur de projet

CC Rhône Vistre Vidourle

Besoin en compensation écologique

50 Ha

Typologie de la compensation

- 50 ha en Costières (à minima, à définir)

Problématique du site

Occupation actuelle du site : espaces agricoles

Contraintes environnementales majeures : ?

Impacts potentiels du projet sur :

- l'agriculture locale

Programme envisagé

- Pôle médical et vétérinaire
- 9 ha d'espaces naturels
- Site de production d'énergie renouvelable
- Espaces sportifs
- Salle polyvalente
- Maison des associations

Etat d'avancement

- Planification : conformité au PLU en cours
- Concertation publique clôturée en décembre 2022
- Etudes préalables en cours
- Demande d'autorisation / date : ?

Parties prenantes :

Habitants

Agriculteurs

Touristes

NC

Acteurs économiques

Acteurs du foncier

Gouvernance

Autres espèces et écosystème

Quelles problématiques on doit résoudre pour fluidifier le projet ...

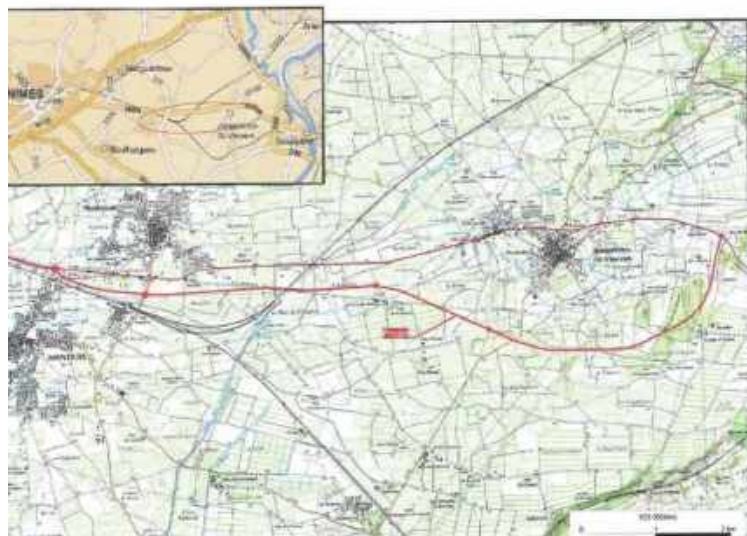
Lister les problématiques de la réalisation du projet (possibilité d'utiliser la séquence E.R.C) :

- Difficulté d'accès au foncier et étalement urbain
- Chaque terre est indispensable pour les agriculteurs
- Terres agricoles de haute valeur et richesse agricole du site
- Écosystèmes riches
- Quid de l'emploi local ?
- Balancer la mobilité par rapport aux évolutions du contexte et l'intégration du projet. Quels déplacements ? Quelle population locale ?
- Projet trop important versus la dégradation de la biodiversité
- Concurrence et peu d'espaces de développement
- Justifier le contenu du projet via l'analyse des besoins du territoire

Pistes :

- Un nouveau pôle de services pourrait aider à la création d'emploi
- Possibilité d'intégration d'une logique développement durable (ENR, bâtiment à énergie positive)
- Proximité à l'A9
- Possibilités d'agrivoltaïsme à investiguer

PROJET DÉVIATION RD999 - Jonquières



INFRASTRUCTURES

Surface du projet

30 Ha

Temporalité du projet

2025

Porteur de projet

CD30

Besoin en compensation écologique

50 Ha

Typologie de la compensation

- 25 ha en Costières
- 25 ha en Garrigues
- (Ou 165 ha ? = autre source)

Problématique du site

Occupation actuelle du site : Espaces agricoles

Contraintes environnementales majeures :

Impact environnemental entre Jonquières St Vincent et Beaucaire (espèces protégées) sur 2 tronçons du tracé à redéfinir (demandé par l'AE).

Impacts potentiels du projet sur :

- le fonctionnement écologique
- l'agriculture locale

Etat d'avancement

- Planification ?
- Études préalables : étude de portance des ouvrages d'art affectés par une déviation, études écologiques et hydrauliques

Parties prenantes :



Habitants



Agriculteurs



Touristes



Acteurs économiques



Acteurs du foncier



Gouvernance



Autres espèces et écosystème

Quelles problématiques on doit résoudre pour fluidifier le projet ...

Lister les problématiques de la réalisation du projet (possibilité d'utiliser la séquence E.R.C.)

- Techniques et réglementations + financeurs (maîtrise foncière)
- Problématique de la compensation (impacts importants)
- Destruction d'espaces agricoles et d'habitats naturels protégés (outarde)
- Equilibre contraintes / avantages
- Limiter les impacts sur les milieux, les espaces agricoles, financier, tension sur les compensations
- Difficultés liées aux études anciennes qui ne tiennent pas compte des évolutions réglementaires récentes (peu de considérations environnementales)

Pistes :

- Développer des alternatives (utilisation des voies ferrées existantes, développer le TC)
- Interrogation du tracé avec les risques induits - accélérer les procédures d'autorisation / analyse des impacts
- Fédération, animation locale et appropriation du projet par les parties prenantes
- Communication entre tous les acteurs et pédagogie
- Le projet serait fluide si tous les acteurs étaient convaincus de l'intérêt du projet
- Accompagner les acteurs dans des projets innovants et alternatifs
- Compensation au sein du projet
- S'entourer de techniciens et experts plus en amont pour trouver des solutions innovantes

PROJET MAS D'AVON - Aigues-Mortes



QUARTIER À DOMINANTE RÉSIDENTIELLE

Surface du projet

16 Ha (sur 33 ha ?)

Temporalité du projet

2023-2038

Porteur de projet

Aigues-Mortes

Programme envisagé

- 600 logements sur pilotis
- Un espace naturel communal

Etat d'avancement

- Planification : présenté dans le PADD en février 2023 du projet de PLU.
- Etudes préalables ?

Besoin en compensation écologique

20 Ha

Typologie de la compensation

- 20 ha en littoral (à minima, à définir)

Problématique du site

Occupation actuelle du site : Espaces agricoles

Contraintes environnementales majeures : ?

Zone inondable accordée

Impacts potentiels du projet sur :

- le fonctionnement écologique
- l'agriculture locale

Parties prenantes :



Habitants



Agriculteurs



Touristes



Acteurs économiques



Acteurs du foncier



Gouvernance



Autres espèces et écosystème

Quelles problématiques on doit résoudre pour fluidifier le projet ...

Lister les problématiques de la réalisation du projet (possibilité d'utiliser la séquence E.R.C.)

- Gestion du risque d'inondation
- Gestion de la temporalité du projet (phasage)
- Acceptation
- Associer à un projet de compensation urbaine = rénovation, renouvellement urbain
- Trouver un foncier compensatoire ou une zone humide en littoral
- Accès aux services publics associés à l'augmentation de la population
- Accès Voiries et Réseau Divers (VRD)... ?
- Enjeux de perte d'espace agricole, écologique
- La dernière zone urbanisable de la commune d'Aigues-Mortes

Pistes :

- Création d'emplois
- Production de logements (20% social)

PROJET SOLEIL ÉLÉMENTS 20 - Saint-Gilles/Garons



PROJET PHOTOVOLTAÏQUE

Surface du projet

5,3 Ha

(ou 40 ha sur la demande de permis de construire?)

Temporalité du projet

6 mois de travaux

Porteur de projet

SAS Soleil Elements 20

Programme envisagé

- Parc photovoltaïque au sol en 4 parties, situées de part et d'autre de l'A54

Etat d'avancement

- Étude d'impact en 2021 proche d'une zone Natura 2000
- Etude en 2021 conforme au PPRi de Saint-Gilles
- Préconisations de la DGAC prises en compte sur l'orientation des panneaux photovoltaïques
- Clôtures adaptées pour la faune

Besoin en compensation écologique

10 Ha

Typologie de la compensation

- 10 Ha en Costières (à minima, à définir) ou 40 Ha ?

Problématique du site

Occupation actuelle du site : Délaié inondable et bassin de rétention, espaces naturels

Contraintes environnementales majeures : ?

Zone inondable (contraintes hydrauliques) et proximité de l'aéroport de Garons (sécurité)

Impacts potentiels du projet sur :

- le fonctionnement écologique

Parties prenantes :



Quelles problématiques on doit résoudre pour fluidifier le projet ...

Lister les problématiques de la réalisation du projet (possibilité d'utiliser la séquence E.R.C.)

- Travailler sur la planification à l'échelle du territoire (PCAET)
- Planifier et anticiper à l'échelle de la métropole
- Réduire les délais une fois que l'ER a été remise. Au niveau des procédures d'instruction (ex. pré cadrage)
- Loi d'accélération des procédures (administratives)
- Alléger les contenus des demandes
- Avoir la possibilité de compenser à l'échelle du territoire du SCoT

PROJET CARRIÈRE DE GAJAN - Gajan



CARRIÈRE

Surface du projet

21,4 Ha

Temporalité du projet

Procédure ICPE et dérogation en cours d'instruction

Porteur de projet

Etablissements LAZARD, Groupe COLAS

Programme envisagé

- ?

Besoin en compensation écologique

92 Ha

Typologie de la compensation

- 92 ha en garrigues (à minima, à définir)

Problématique du site

Occupation actuelle du site : Zone naturelle

Contraintes environnementales majeures : En zone N du PLU de la Commune, au sein d'une ZNIEFF de type 2 et Intercepte le périmètre de cinq PNA

Impacts potentiels du projet sur :

- 68 espèces protégées dont plusieurs espèces patrimoniales et nécessitant l'obtention d'une dérogation au régime de protection des espèces + Impacts cumulés avec la carrière de la Rouvière à proximité

Etat

d'avancement

- Instruction IPCE et demande de dérogation espèce protégé en cours
- Avis défavorable du CNPN

Parties prenantes :



Habitants



Agriculteurs



Touristes



Acteurs économiques



Acteurs du foncier



Gouvernance



Autres espèces et écosystème

Quelles problématiques on doit résoudre pour fluidifier le projet ...

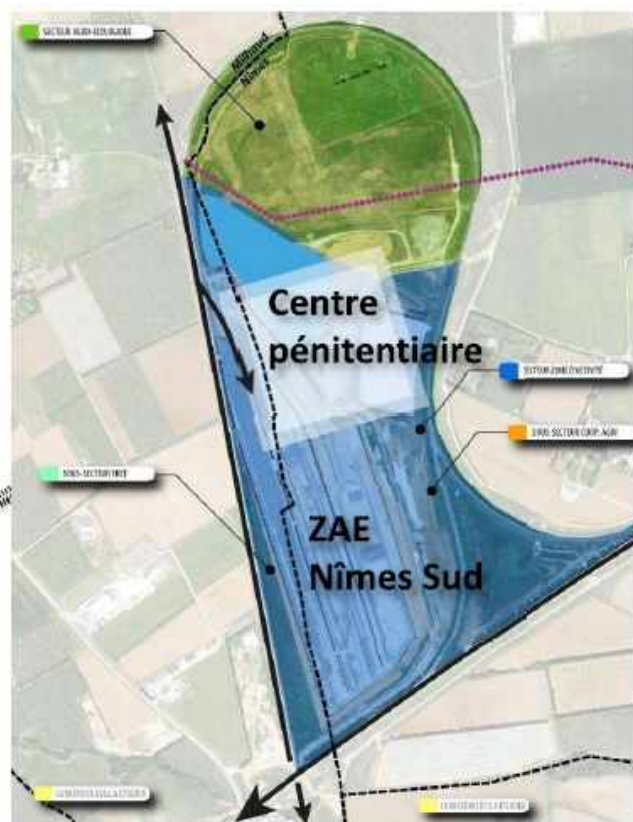
Lister les problématiques de la réalisation du projet (possibilité d'utiliser la séquence E.R.C.)

- Question de la biodiversité (68 espèces protégées, 5 PNA)
- Acceptation par le territoire (habitants-agriculteurs)
- Impact sur le cadre de vie et la santé publique
- Nouveau tracé du GR
- Empreinte foncière : à la fois du projet lui-même et des surfaces à compenser
- Surfaces à compenser très importantes et impactantes pour l'activité agricole
- Adaptation du PLU pour autoriser le projet
- Limiter les impacts environnementaux

Pistes :

- Intérêt GR33
- Évitement et réduction dans la phase d'exploitation de la carrière

PROJET BASE OCVIA - Nîmes et Milhaud



ZONE D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

Surface du projet

14 Ha + 20 Ha

Temporalité du projet

Mise en service du centre pénitentier en 2028

Porteur de projet

APIJ et Nîmes métropole

Programme envisagé

- Projet de construction du centre pénitentier sur l'ancienne base travaux de la LGV Nîmes-Montpellier et de la base logistique au Sud

Etat d'avancement

- Stade projet – étude réalisé
- Rédaction des dossiers en cours
- Dépôt des demandes de DUP prévue pour 2023

Besoin en compensation écologique

250 Ha

Typologie de la compensation

- 250 ha selon l'étude du porteur de projet (en costières)

Problématique du site

Occupation actuelle du site : Ancienne base travaux : parcelles ayant donc connue un aménagement temporaire durant la phase travaux de la ligne LGV

Contraintes environnementales majeures : En zone Natura 2000 au nord-est de la zone avec la présence d'un lek d'Outardes Canepetières au nord et d'une zone de nidification avérée Et la proximité immédiate d'une zone d'hivernage

Impacts potentiels du projet sur :

- Destruction de l'Habitat d'Outarde Canepetière

Parties prenantes :

Habitants

Agriculteurs

Touristes

NC

Acteurs économiques

Acteurs du foncier

Gouvernance

Autres espèces et écosystème

Quelles problématiques on doit résoudre pour fluidifier le projet ...

Lister les problématiques de la réalisation du projet (possibilité d'utiliser la séquence E.R.C.)

- Mobilité à repenser (développer le rail)
- Objectif de développement, mais on pose pas la question de la renaturation
- Impact sur le foncier : raréfaction du foncier agricole dans les Costières

Difficultés de lecture / voir les scans

PROJET MAGNA PORTA - Manduel et Redessan



ZONE D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

Surface du projet

60 Ha

Temporalité du projet
2040

Porteur de projet
Nîmes métropole

Programme envisagé

- Magna Porta 1: économie

Etat d'avancement

- Magna Porta 1
- Zone non inscrite dans le PLU en vigueur /procédure de MECDU envisagée
 - Etudes préalables en cours de réalisation
- Magna Porta 2
- Commune de Redessan pas de planning connu

Besoin en compensation écologique

150 Ha

Typologie de la compensation

- 120 Ha en Costière et 60 Ha en Garrigues (à minima, à définir)

Problématique du site

Occupation actuelle du site : Friche agricole, Agriculture (vignes et prairies)

Contraintes environnementales majeures :
Zone outarde

Impacts potentiels du projet sur :

- le fonctionnement écologique
- l'agriculture locale
- air /le bruit / la santé

Parties prenantes :

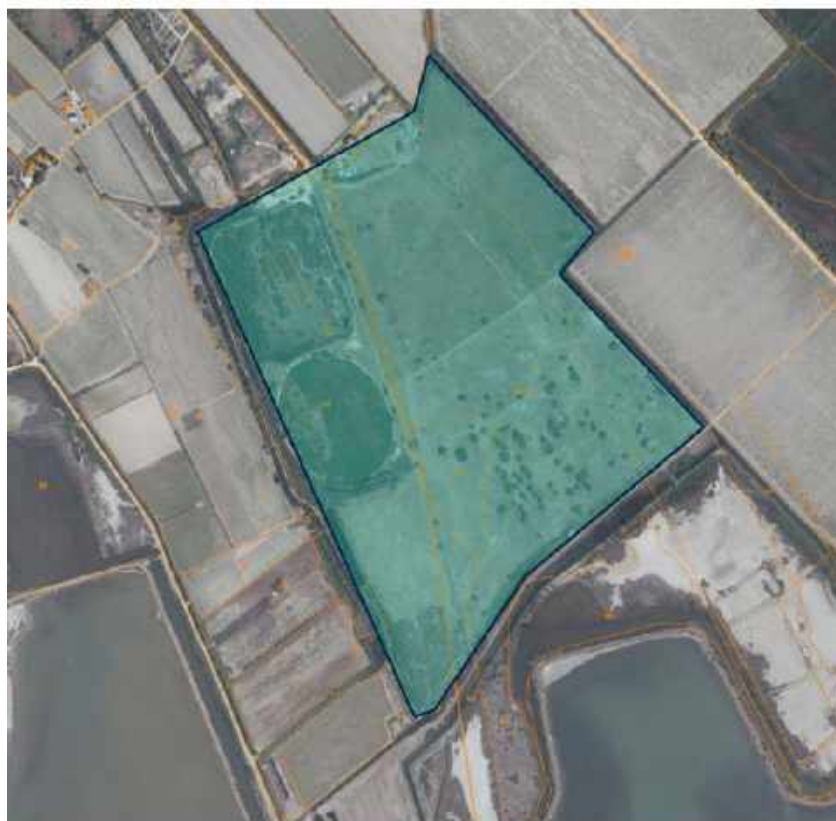


Quelles problématiques on doit résoudre pour fluidifier le projet ...

Lister les problématiques de la réalisation du projet (possibilité d'utiliser la séquence E.R.C.)

- Acceptation du projet
- Conflits entre les acteurs
- Gestion foncière
- Les impacts environnementaux
- Les enjeux naturels : biodiversité, compensation
- Les enjeux hydrauliques : perméabilisation des sols
- Les enjeux de transport
- Relocalisation des agriculteur
- Ciblage des activités pour planifier l'accessibilité et la proximité des compétences
- Equilibre économique
- Modification du paysage/ ambiance urbaine
- Opposition entre développement économique et environnement
- Retravailler les ratios de compensation
- Où trouver des fonciers de compensation ?
- Craintes liées à l'impact d'un projet de cette ampleur sur le tissu social local
- Craintes liées à l'impact d'un projet de cette ampleur sur la biodiversité
- Craintes liées à la destination finale de la zone d'activité (tertiaire, logistique, tourisme, ...)

PROJET PHOTOVOLTAÏQUE - Aigues Mortes



PROJET PHOTOVOLTAÏQUE

Surface du projet

40 Ha

Temporalité du projet

Etude en cours

Porteur de projet

?

Programme envisagé

- Centrale photovoltaïque au sol

Besoin en compensation écologique

? Ha

Typologie de la compensation

- À définir en fonction de la nature du projet (4 ha en zones humides)

Problématique du site

Occupation actuelle du site : Zone de lagunage

Contraintes environnementales majeures : En zone Natura 2000 et en ZNIEFF et en espace naturel sensible – Camargue Gardoise

Contraintes autre : Loi littoral ne permettant pas le projet

Impacts potentiels du projet sur :

- zone humide et destruction potentiel d'habitat naturel

Etat d'avancement

- Stade projet – faisabilité

Parties prenantes :



Quelles problématiques on doit résoudre pour fluidifier le projet ...

Lister les problématiques de la réalisation du projet (possibilité d'utiliser la séquence E.R.C.)

- Dégradation paysagère
- Multiplicité des contraintes (N2000, ZNIEFF, Camargues Gardoises et Loi littorale)
- Difficultés liées à l'impact projet qui doivent se faire sur zone urbanisée, mais qui en débordent pour des questions de rentabilité économique

Pistes :

- Concertation avec les acteurs (habitants, porteur projet, agriculteurs, acteurs économiques,...)
- Accompagnement des agriculteurs par des chambres de consulaires (CA, SAFER)
- Études poussées sur le secteur de projet - trouver des sites de compensation

PROJET ZAC MAS LOMBARD



QUARTIER À DOMINANTE RÉSIDENTIELLE

Surface du projet

46 Ha

(dont 32 Ha urbanisables)

Temporalité du projet

Début des travaux en 2024

Livraison en 2031-2034

Porteur de projet

Ville de Nîmes, Concession au Groupement Eiffage Aménagement le 14/12/19

Programme envisagé

- ZAC
- 1150 logements
- 12.000 m² commerces et bureaux, groupe scolaire, équipements sportifs, parking-relais...

Besoin en compensation

58 Ha

Typologie de la compensation

- 20 ha d'un seul tenant pour site d'hivernage outarde
- 38 ha agricoles (mutualisation possible à étudier)

Problématique du site

Occupation actuelle du site : Espaces agricoles

Contraintes environnementales majeures : Hydraulique :

zone inondable PPRi, site d'hivernage outarde canepetière et bruit : A9, RD 999, voie ferrée

Impacts potentiels du projet sur :

- le fonctionnement écologique
- la ressource en eau
- l'agriculture locale
- l'hydraulique

Etat d'avancement

- Zone fermée IAU du PLU.
- Dossier de DUP/MECDU et d'autorisation environnementale en cours de réalisation

Parties prenantes :



Habitants



Agriculteurs



Touristes



Acteurs économiques



Acteurs du foncier



Gouvernance



Autres espèces et écosystème



Quelles problématiques on doit résoudre pour fluidifier le projet ...

Lister les problématiques de la réalisation du projet (possibilité d'utiliser la séquence E.R.C.)

Pistes :

- Difficulté à trouver un foncier approprié pour développer le projet
- Coût de la compensation, compensation à trouver
- Résoudre les contraintes : inondations, compensation, hydrauliques, réglementaires, ...
- Concilier la compensation agricole et environnementale
- Acceptabilité du projet pour les riverains et exploitants agricoles sur place
- Compensation de la biodiversité - outardes - trouver 20 Ha pour compenser le site d'hivernage + 38 Ha minimum
- Compensation agricole en surface ? Concilier compensation agricole et biodiversité
- Compensation hydraulique - bassin + calage de planchers
- Procédures de mise en compatibilité (MECDU) du plan local d'urbanisme (PLU) - cohérence avec les objectifs du ZAN et la densité urbaine
- L'équilibre économique de l'opération est douteux : coût de la compensation (difficile à répercuter) sur le coût du foncier (calé sur le prix du m² du marché)

RESTAURATION LES ÉTANGS ET LES MARAIS



PROJET D'AMÉLIORATION ÉCOLOGIQUE

Surface du projet

? Ha

Temporalité du projet
?

Porteur de projet
?

Besoin en compensation écologique

0 Ha

Typologie de la compensation

- x

Problématique du site

Occupation actuelle du site : Complexe d'étangs et de marais

Contraintes environnementales majeures : ?

Impacts potentiels du projet sur :

- ?

Etat d'avancement

- ?

Parties prenantes :

Habitants

Agriculteurs

Touristes

Acteurs économiques

Acteurs du foncier

Gouvernance

Autres espèces et écosystème

Chasseurs, éleveurs, pêcheur, ...

Quelles problématiques on doit résoudre pour fluidifier le projet ...

Lister les problématiques de la réalisation du projet (possibilité d'utiliser la séquence E.R.C.)

- Besoin de curer les canaux pour faire circuler l'eau douce sur le site Natura 2000.
Problématique = réglementation (loi sur l'eau) + temps
- Besoin d'installer des pompes pour faire circuler l'eau douce dans les canaux
Problématique = réglementation + temps
- Besoin de développement des roselières pour leur exploitation et retour des espèces
Problématique = gestion de l'espèce invasive
- Besoin d'établir un étude 4 saisons
Problématique = pas de bureau d'étude volontaire
- Urgence à agir pour restaurer les roselières
- Contradiction entre la reconnaissance internationale du marais du Scamandre et les longues procédures (pour garantir sa restauration dans un délais contraint)

Pistes :

- Les projets à visée environnementale ne pourraient-ils pas bénéficier de système d'autorisation particulier avec garantie de portage public et faible risque de recours ?

MISE EN PERSPECTIVE DES PROJETS

Dans quelle réalité, sur le même territoire, ces projets n'auraient pas besoin d'exister ?

Pourquoi est-ce qu'on ferait ceci ?

- Lutte contre les changements climatiques
- Peur de la densification
- Augmentation des nuisances
- Destruction des zones naturelles
- Préservation de l'identité du territoire
- Ressource en eau insuffisante

Comment vous y prendriez-vous ?

- Utiliser infrastructures existantes
Exemple : modes de transport ferroviaires, modes de transport douces, friches urbaines et industrielles
- Agir sur les logement vacants
- Recherche de subventions et appuis au travers de leviers fiscaux
- Zéro Artificialisation Nette (ZAN)
- Mobilité non dépendante de la voiture

Qu'est ce qu'il faudrait rajouter ?

- Inciter la sobriété énergétique

Qu'est ce qu'il manquerait ?

- Logements
- Emplois

Les projets existent en 2023

Pourquoi est-ce qu'on ferait ceci ?

- Pour offrir plus de logements
- Pour intégrer le tissu commercial
- Pour développer les énergies renouvelables comme le photovoltaïque
- Pour créer des emplois
- Pour rentabiliser les projets
- Pour augmenter l'attractivité du territoire et rénover l'image de marque (Eco-métropole)

Comment vous y prendriez-vous ?

- Faire des économies d'échelle
- Sacrifice d'un site pour préserver d'autres sites
- Viser l'autonomie énergétique et alimentaire
- Toucher plus d'acteurs et de nouveaux financements
- Densifier davantage avec des programmes mixtes (logement + commerce + tertiaire)
- Attention aux zones inondables
- Questionner régulièrement les temps des projets

Qu'est ce qu'il faudrait rajouter ?

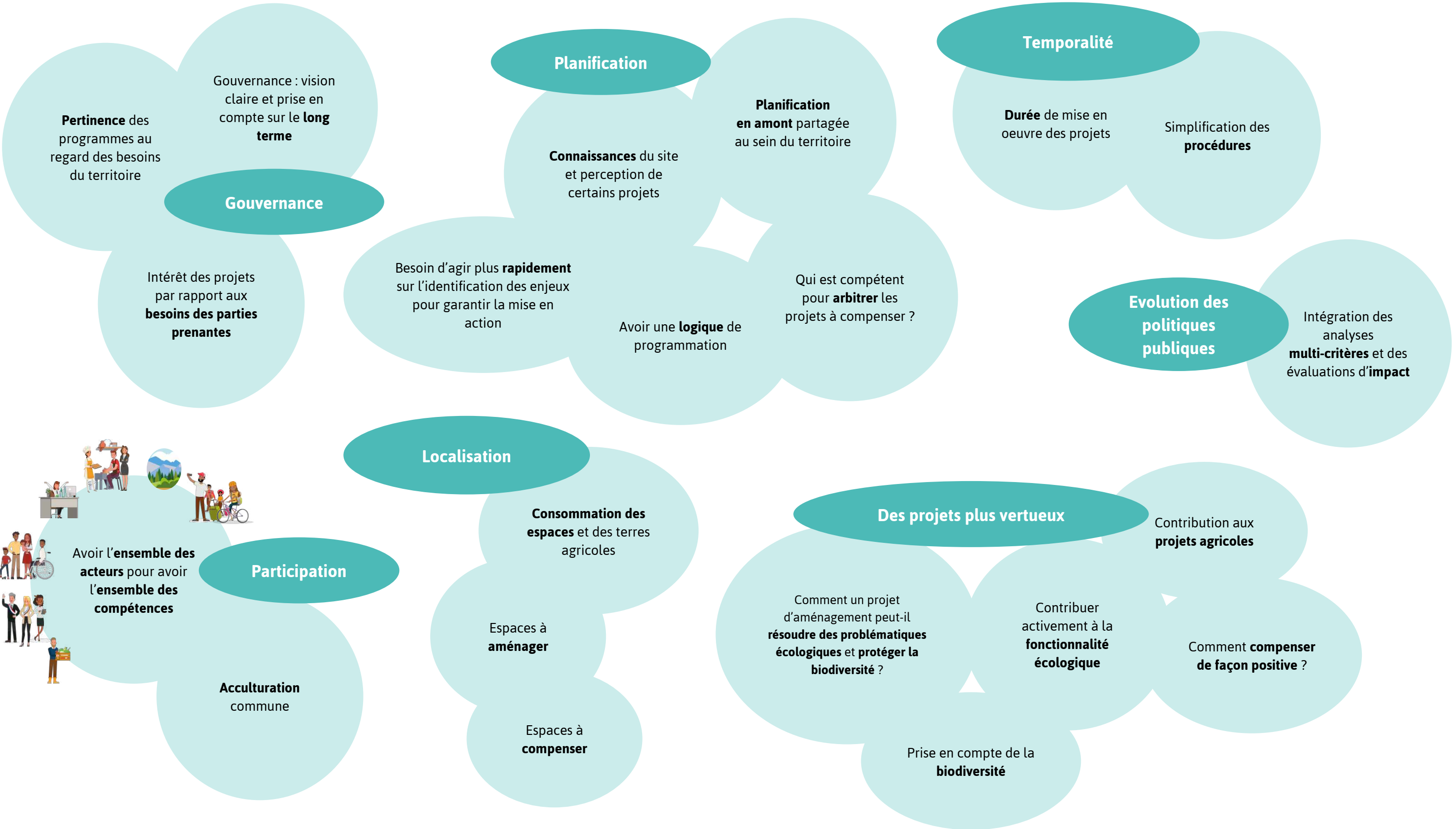
- Intégrer l'activité agricole au sein des nouveaux quartiers
- Accompagnement de l'agriculteur par la SAFER
- Agrivoltaïsme ?
- Trouver l'équilibre entre les acteurs (concertation et compromis)
- Connaître les attentes de la gouvernance
- Etudes de compensation
- Recyclage de matériaux existants
- Construction avec des matériaux recyclables

Qu'est ce qu'il manquerait ?

- de la nature
- de l'acceptabilité
- des services publics
- des surfaces pour compenser

RESTITUTION ET REGROUPEMENT DES PROBLÉMATIQUES COMMUNES (IDENTIFIÉES AU TRAVERS DES PROJETS)

SYNTHÈSE DES PROBLÉMATIQUES COMMUNES (BINGO)



LES PROBLÉMATIQUES COMMUNES

Extraits brut des feuilles de travail de l'Atelier #1

Contradictions des contraintes réglementaires

Difficulté d'actions rapides due à la multitude de procédures administratives (ne répond pas au besoin d'urgence dans certains cas et/ou aux spécificités territoriales)

Problématique de durée des procédures d'instruction
Parties prenantes : gouvernance

LIEN AVEC LA SYNTHÈSE DES PROBLÉMATIQUES IDENTIFIÉS PAR LE BINGO

Simplification des
procédures



Complexité des procédures et réglementations

Proposition de regroupement pour le Carnet d'Atelier #1

LES PROBLÉMATIQUES COMMUNES

Mutualiser les projets sur un même espace pour limiter la consommation d'espaces

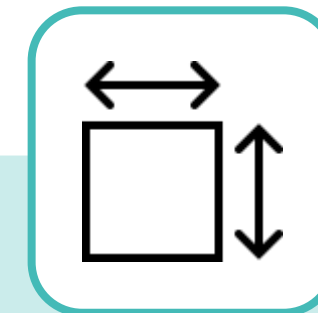
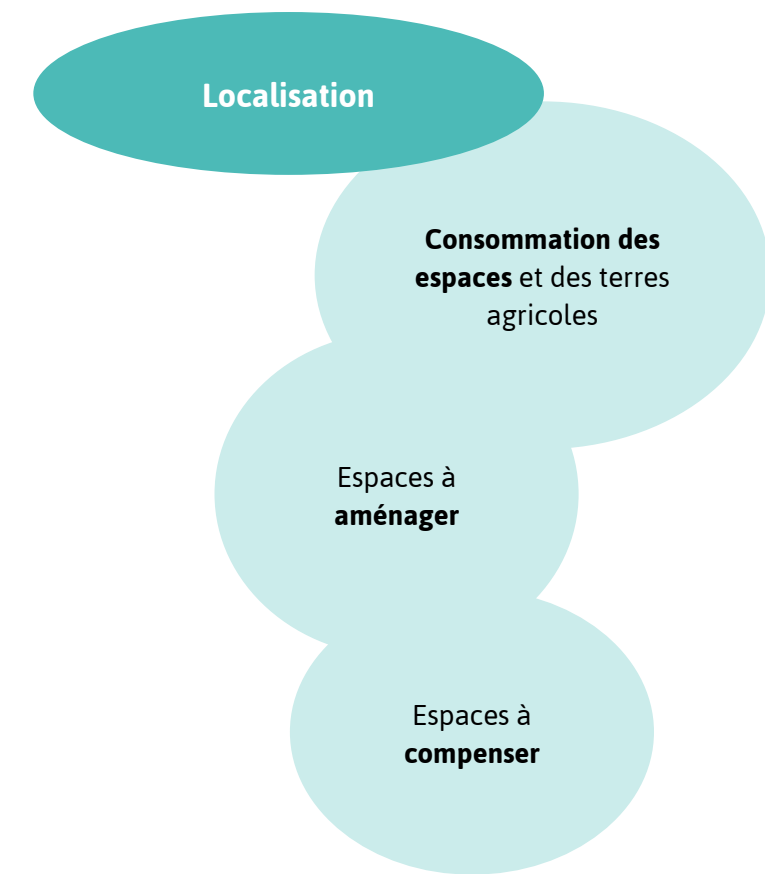
Quelle prise en compte de la consommation foncière et des effets non anticipés sur les compensations à entreprendre ?

Comment limiter la consommation des bonnes terres ?

Optimiser l'usage du foncier et la destination : logement, activité, écologie, agricole.
Repenser les usages multi-fonctions des fonciers.

Quelles possibilités d'évaluation des projets pour revisiter les possibilités d'implantations dans le tissu existant ?

LIEN AVEC LA SYNTHÈSE DES PROBLÉMATIQUES IDENTIFIÉS PAR LE BINGO



Consommation foncière et équilibre des espaces naturels, urbains et agricoles

Proposition de regroupement pour le Carnet d'Atelier #1

LES PROBLÉMATIQUES COMMUNES

Une compensation mutualisée et anticipée à une échelle collective ne serait-elle pas une solution pour les projets identifiés à cette échelle (environnementale et agricole) ?

Difficulté à compenser

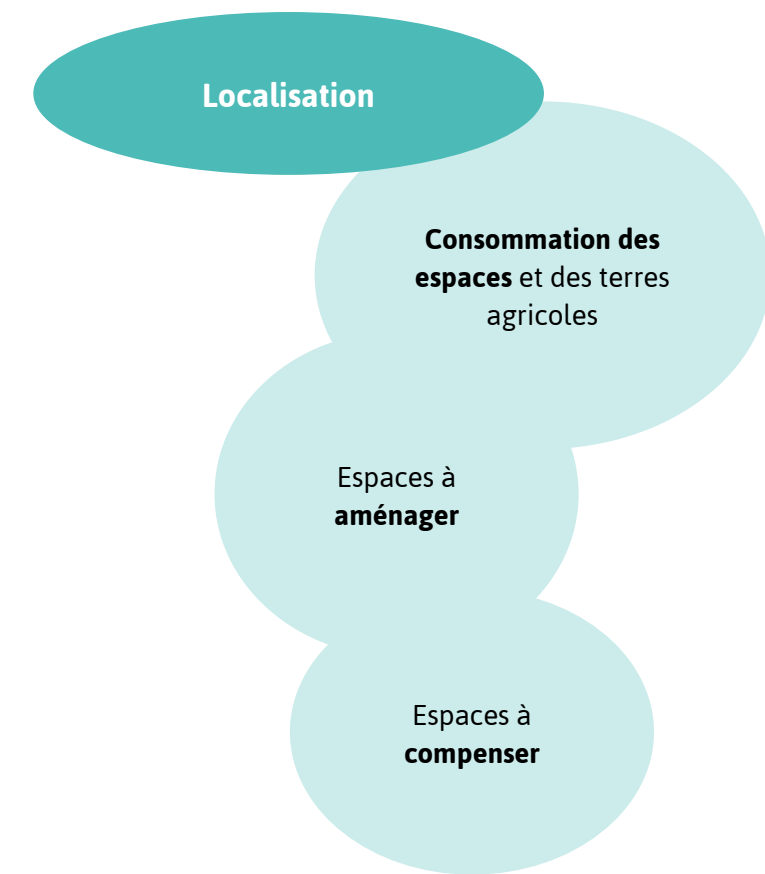
Accès au foncier, notamment agricole, permettre sa mutabilité
(Blocage SAFER)

Parties prenantes : agriculteur et acteurs fonciers

Peut-on réellement justifier de consommer de la terre agricole pour accueillir de la population et répondre aux besoins de logements ?

Comment limiter la consommation de bonnes terres ?

LIEN AVEC LA SYNTHÈSE DES PROBLÉMATIQUES IDENTIFIÉS PAR LE BINGO



Localisation des nouveaux espaces de compensation

Proposition de regroupement pour le Carnet d'Atelier #1

LES PROBLÉMATIQUES COMMUNES

Comment faire de la compensation par anticipation ? (*en amont*)

Besoin de compensation

- à planifier - manque d'anticipation

parties prenantes : gouvernance, acteurs économiques

Besoin de compensation

- à l'échelle d'un territoire - manque de réflexion et lisibilité

- consommation de l'espace

Parties prenantes : acteurs fonciers

Difficultés liées à la mise en oeuvre des mesures compensatoires

Comment quantifier la compensation ? pas de définition des principes en amont.

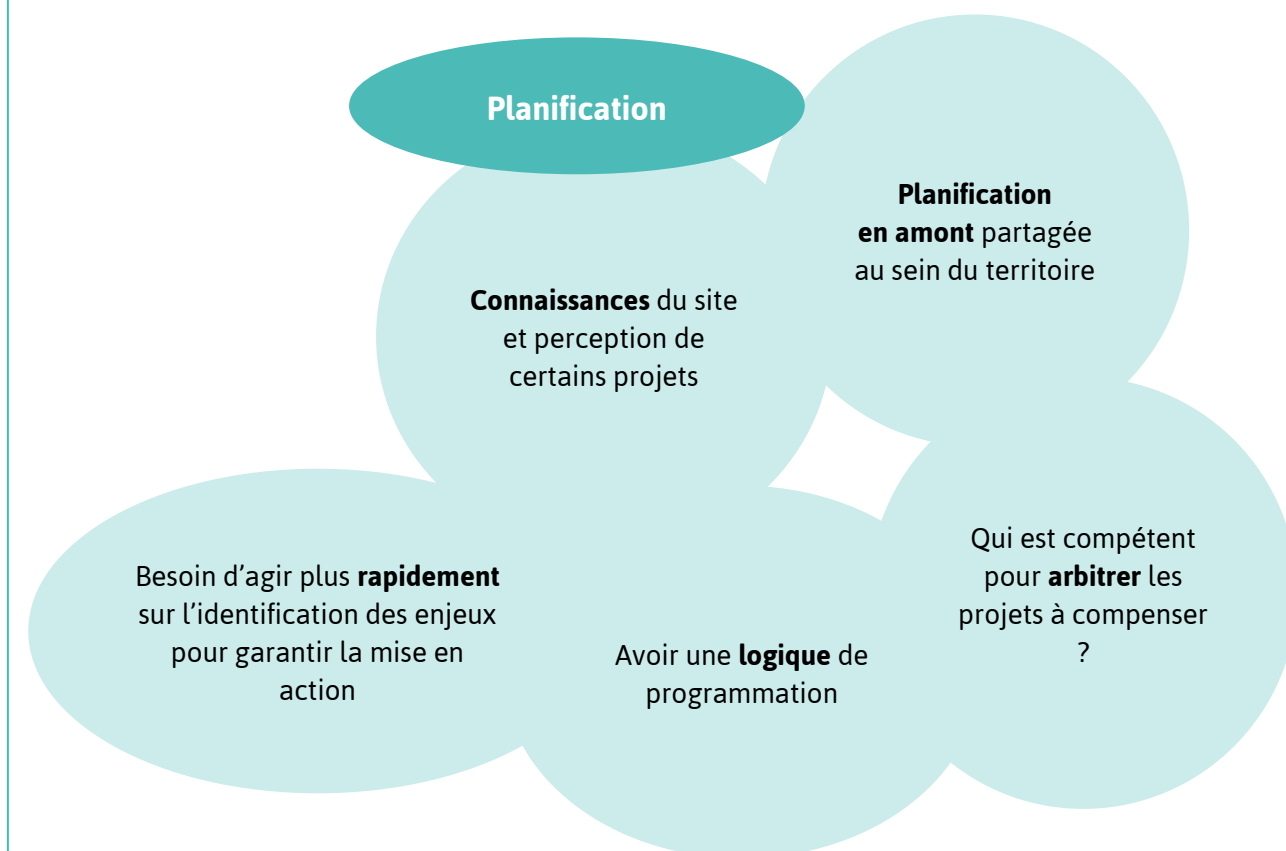
- trop de modalités différentes

- Incompatibilités et contradictions des modalités de compensation

Besoin de compensation

-à arbitrer solutions

LIEN AVEC LA SYNTHÈSE DES PROBLÉMATIQUES IDENTIFIÉS PAR LE BINGO



Anticipation et planification de la compensation

Proposition de regroupement pour le Carnet d'Atelier #1

LES PROBLÉMATIQUES COMMUNES

Intégrer l'analyse multicritère et les études d'impacts amont sur des localisations des projet pensés dans un temps où le foncier était la seule clé d'entrée amont

Intérêt du projet au regard des besoins des habitants et du territoire dans une temporalité entre conception et mise en oeuvre

Nécessité de cadrage et accompagnement et suivi des projets par les Services de l'Etat

Difficultés à réaliser l'ensemble des études, les maintenir à jour tout au long de la vie du projet

Lenteur avec des temps de projets différents

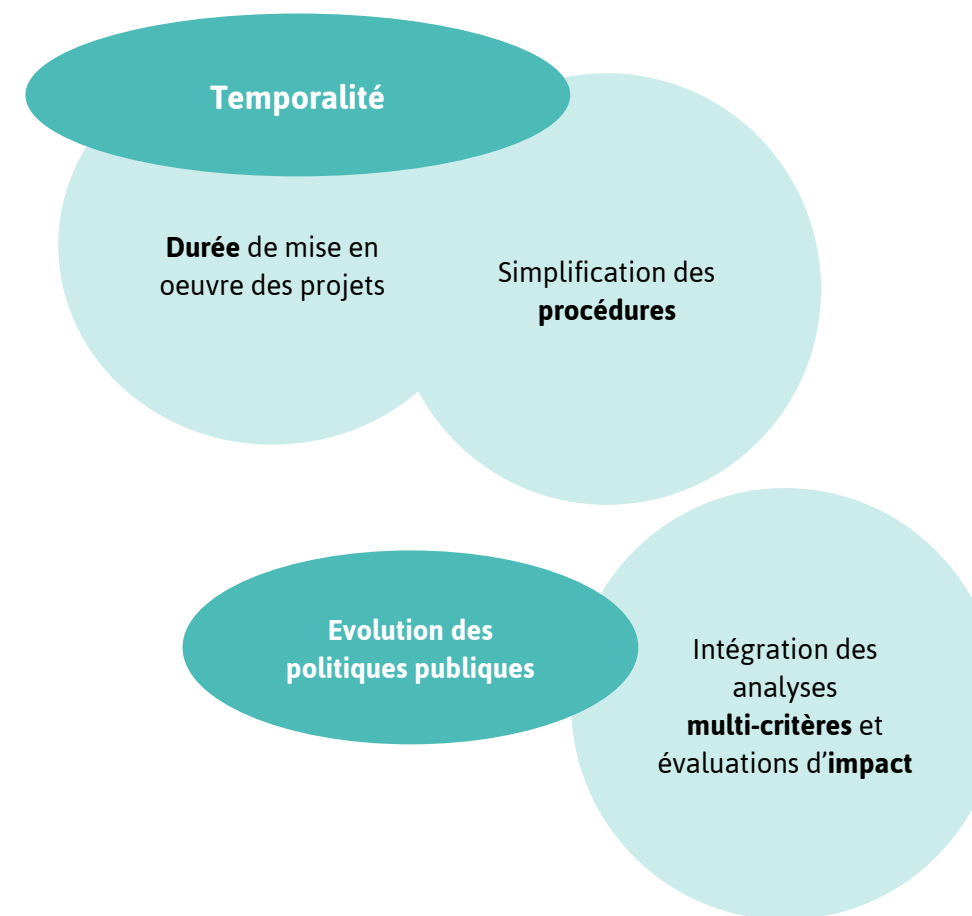
Durée exponentielle et contraste de la mise en oeuvre des projets

Quelle pertinence des projets d'aujourd'hui par rapport aux besoins de demain ?

Exemple de changement de pratiques :

- réduire des déplacements routiers
- répondre aux besoins de la population face au changement climatique
- nécessité de conserver de bonnes terres et l'irrigation

LIEN AVEC LA SYNTHÈSE DES PROBLÉMATIQUES IDENTIFIÉS PAR LE BINGO



Accompagner l'évolution des projets existants au cours du temps

Proposition de regroupement pour le Carnet d'Atelier #1

LES PROBLÉMATIQUES COMMUNES

Pourquoi développer du territoire = construction nouvelle ? Comment optimiser les constructions déjà existantes ?

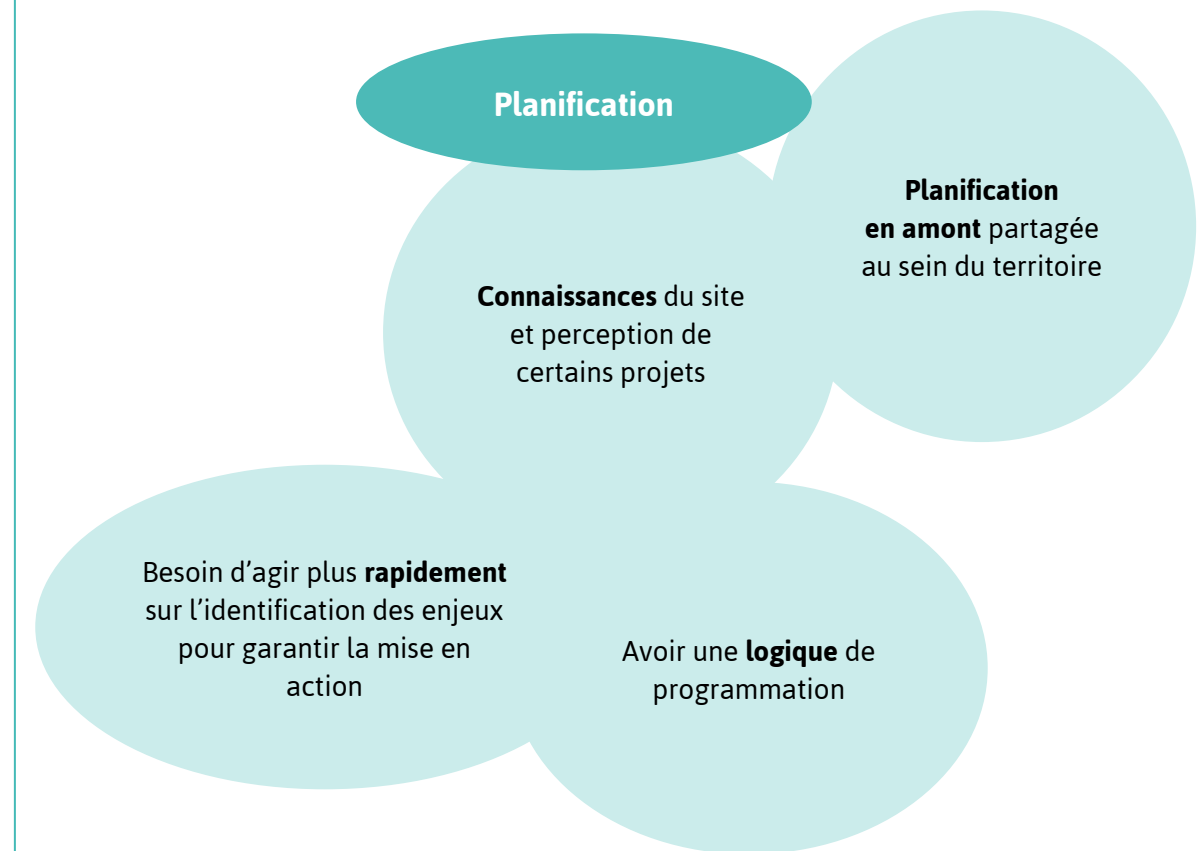
Question du lieu : si on a vraiment besoin du projet, pourquoi ce lieu ? Vérifier la possibilité de trouver des lieux d'implantation où il y aurait moins de contraintes

Avoir une logique de programmation

Comment gérer l'impact environnemental dans un projet

Quelle pertinence des projets au regard des besoins du territoire compte tenu du temps de gestion et de mise en oeuvre très important des projets ?

LIEN AVEC LA SYNTHÈSE DES PROBLÉMATIQUES IDENTIFIÉS PAR LE BINGO



Planification des nouveaux projets

Proposition de regroupement pour le Carnet d'Atelier #1

LES PROBLÉMATIQUES COMMUNES

Comment un projet d'aménagement, générant des compensations, peut-il contribuer à réduire les dysfonctionnalités écologiques du territoire ? L'aménagement au service des compensations peut-il favoriser la biodiversité ? Pour les espèces et l'écosystème ?

Finitude du territoire obligeant à planifier des projets au détriment d'autres

Permettre / avoir une bienveillance à l'innovation (ex. futurs bâtis, matières, développement économique, conservation de la nature, agriculture, ...)

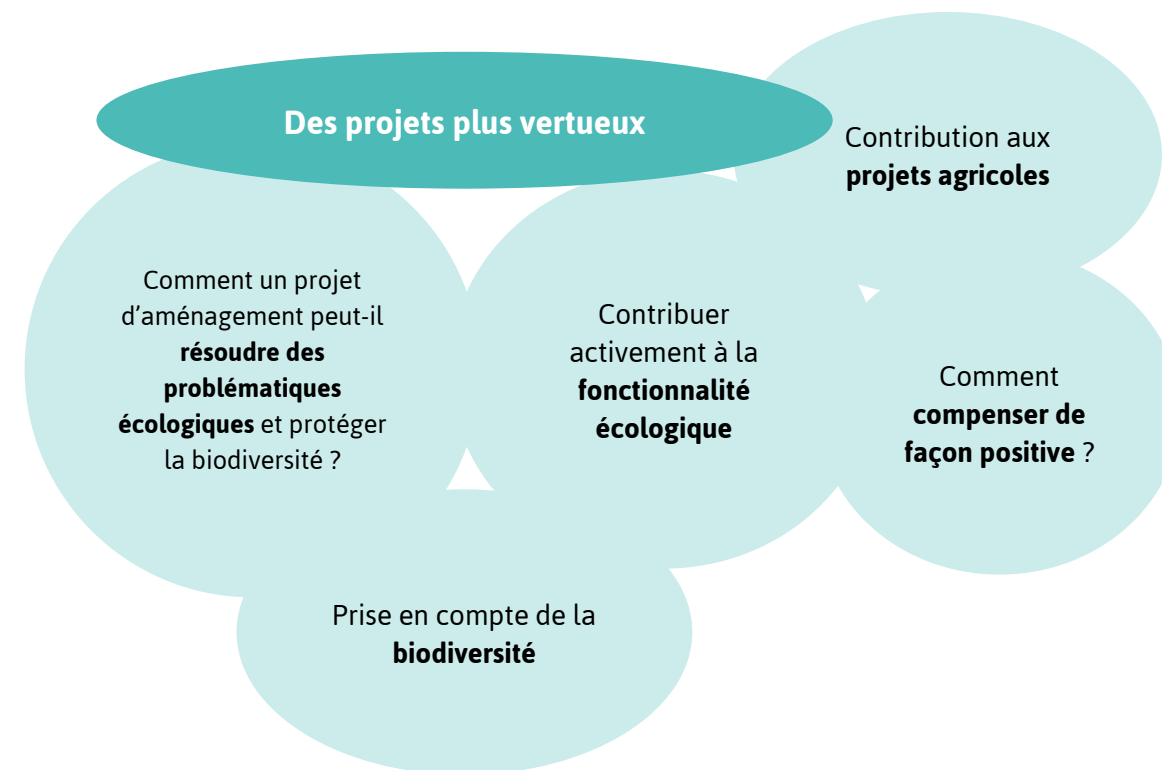
Niveaux de compensation élevés qui interrogent sur l'opportunité du projet

Choisir des espaces à moindre enjeux environnementaux pour les projets à venir et concentrer les projets sur ces secteurs

Question de justification du projet : est-ce qu'on en a vraiment besoin ?

Accessibilité des projets (mobilité) - projets excentrés

LIEN AVEC LA SYNTHÈSE DES PROBLÉMATIQUES IDENTIFIÉS PAR LE BINGO



Penser des futurs projets différemment pour répondre aux enjeux de demain

Proposition de regroupement pour le Carnet d'Atelier #1

LES PROBLÉMATIQUES COMMUNES

Rassembler l'ensemble des acteurs pour avoir l'ensemble des compétences, dont la gouvernance.

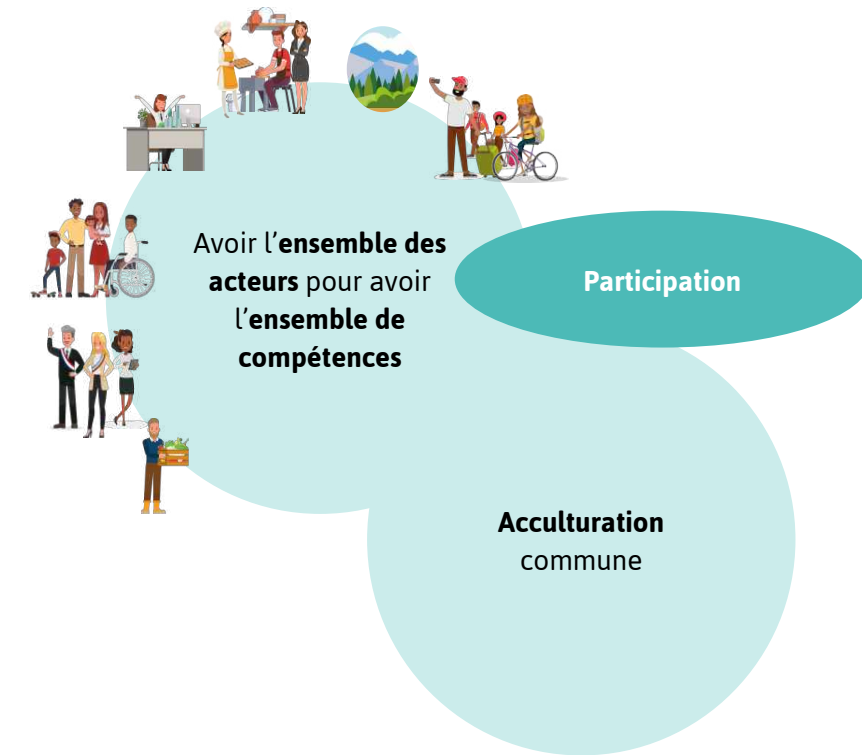
Mots clés : ouverture d'esprit et acculturation commune

Difficulté de trouver un consensus avec l'ensemble des acteurs

Comment mieux associer les habitants autour de leurs besoins et de l'intérêt général ?

Intégration de l'avis des habitants consultés trop tard, au niveau de l'enquête publique (difficulté : syndrome NIMBY)

LIEN AVEC LA SYNTHÈSE DES PROBLÉMATIQUES IDENTIFIÉS PAR LE BINGO



Inclusion de l'ensemble des acteurs pour avoir l'ensemble des compétences impliquées dans les projets

Proposition de regroupement pour le Carnet d'Atelier #1

LES PROBLÉMATIQUES COMMUNES

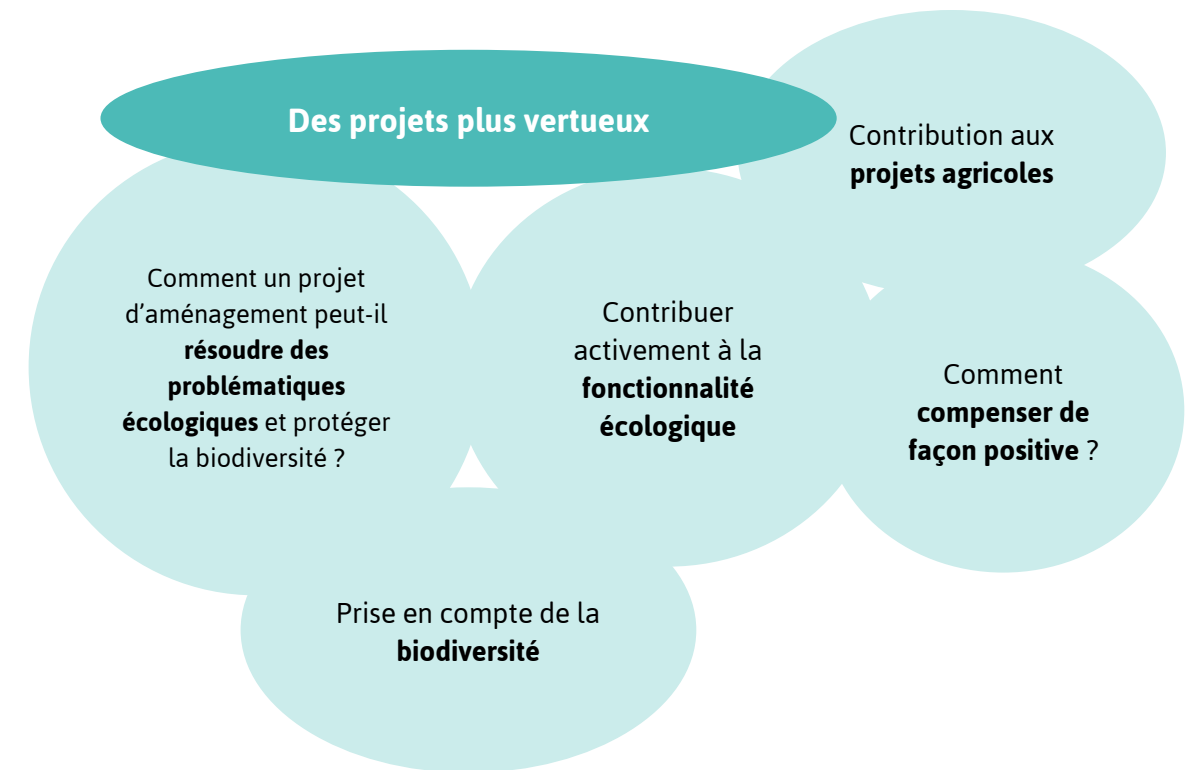
Des impacts significatifs autour des enjeux environnementaux et agricoles. Des impacts qui sont importants et reconnus, et qui demandent de la compensation pour des porteurs de projets qui ont du mal à assurer le portage politique fort.

Dégradation des espaces agricoles, du cadre de vie et de la biodiversité

Contradiction entre l'intérêt général des projets de développement territorial et l'intérêt général lié à la protection de l'environnement

Niveau / hiérarchie des impacts environnementaux (exemple : zone humide à éviter)

LIEN AVEC LA SYNTHÈSE DES PROBLÉMATIQUES IDENTIFIÉS PAR LE BINGO



Réfléchir à des projets avec moins d'impacts environnementaux et défendre les intérêts de la biodiversité

Proposition de regroupement pour le Carnet d'Atelier #1

LES PROBLÉMATIQUES COMMUNES

Dimensionner le bon périmètre de territoire impacté et de réflexion : globaliser ou spécifier la vision ?

Quel intérêt public majeur, questionné au gré de l'évolution de programmations opportunistes ?

Quelle pertinence des programmes sachant l'absence de réflexion coordonnée à l'échelle du grand territoire (comment éviter le chacun pour soi) ?

Quelle prise en compte des impacts cumulés de tous nos projets ?

Mieux prioriser les opérations au niveau territorial

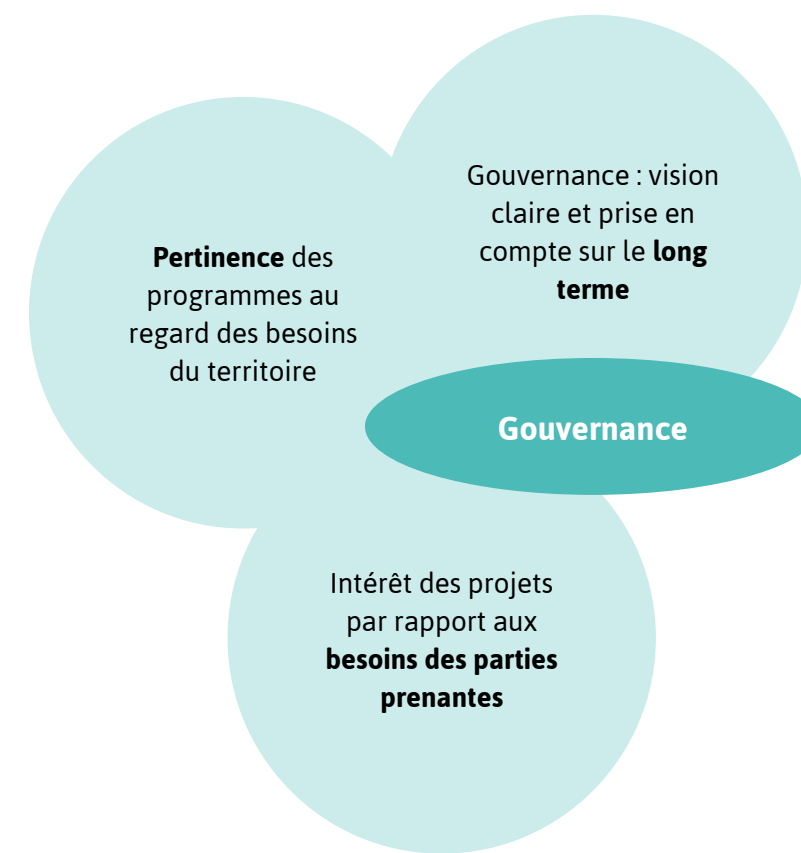
Sortir des politiques d'opportunité

Portage politique différencié en fonction du projet

Nécessité de cadrage, d'accompagnement et de suivi des projets par les Services de l'État

Manque d'anticipation politique et de planification des projets

LIEN AVEC LA SYNTHÈSE DES PROBLÉMATIQUES IDENTIFIÉS PAR LE BINGO



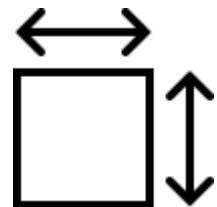
Gouvernance du territoire

Proposition de regroupement pour le Carnet d'Atelier #1

REGROUPEMENT PAR THÉMATIQUE (BROUILLON)



Complexité des procédures et réglementations



Consommation foncière et équilibre des espaces naturels, urbains et agricoles



Localisation des nouveaux espaces de compensation



Anticipation et planification de la compensation



Accompagner l'évolution des projets existants au cours du temps



Planification des nouveaux projets



Penser des futurs projets différemment pour répondre aux enjeux de demain



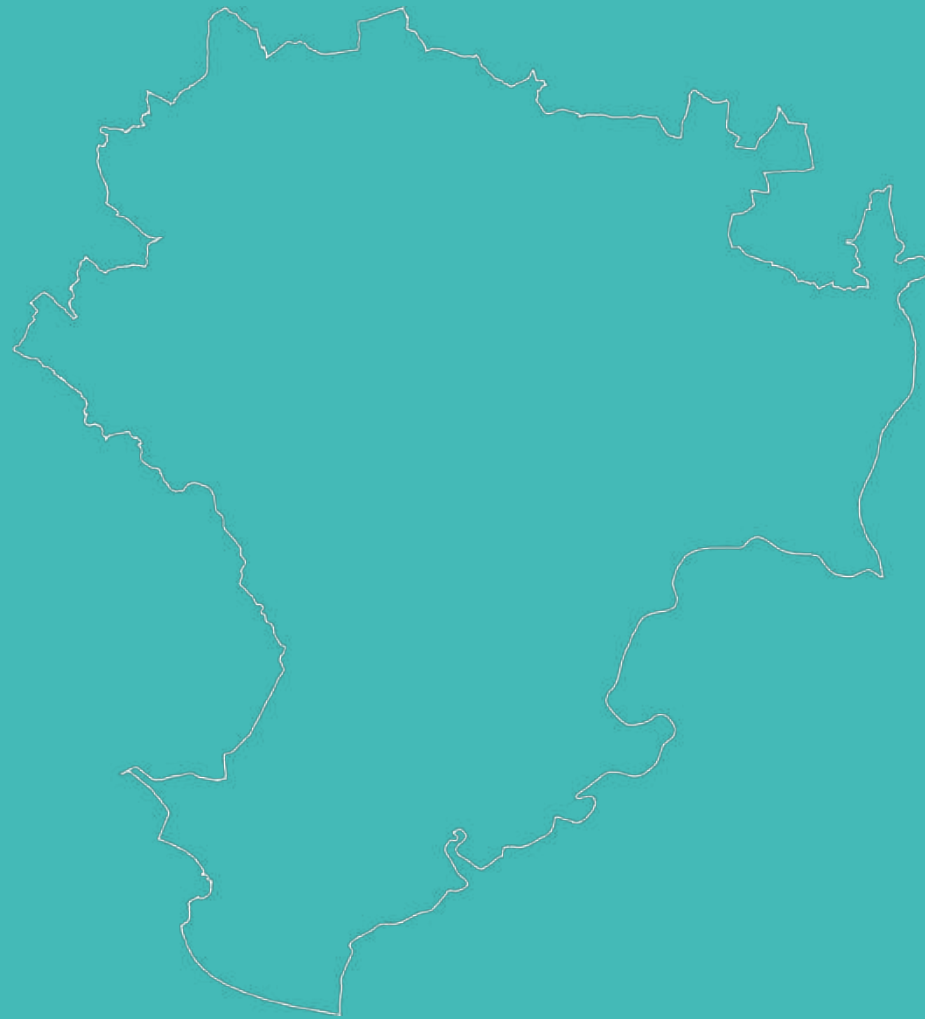
Inclusion de l'ensemble des acteurs pour avoir l'ensemble des compétences impliquées dans les projets



Réfléchir à des projets avec moins d'impacts environnementaux et défendre les intérêts de la biodiversité



Gouvernance du territoire



laville 
VilleAgileDurable